

# Production de gaz



## Projets innovants de production de gaz renouvelables

Les démonstrateurs ou projets de la filière biogaz et hydrogène présentant des innovations sur les plans techniques, du portage juridique, social ou un fort caractère structurant, peuvent être subventionnés. Le montant de la subvention sera défini au cas par cas en fonction de la nature et de l'ambition du projet.

Pour pouvoir bénéficier de la subvention, les projets doivent présenter des innovations techniques et être structurant pour le territoire



Plus de renseignements : <https://www.maregionsud.fr/vos-aides/detail/projets-innovants-de-production-de-gaz-renouvelables-etudes-travaux> ↗



## Etude de faisabilité pour des projets de méthanisation

Les études de faisabilité technico-économique pour des projets de méthanisation peuvent bénéficier d'un soutien financier sous forme de subvention, pour les projets de méthanisation d'unités agricoles, industrielles, territoriales et sur station d'épuration. L'aide attribuée peut couvrir 50% du montant de

<https://casa-energie.fr/entreprises/produire-des-energies-renouvelables/production-de-gaz?>

l'étude.

Pour pouvoir bénéficier de la subvention, les études devront répondre au cahier des charges développé par le groupe « Métha'Synergie ».



Plus de renseignements : <https://www.maregionsud.fr/vos-aides/detail/etude-de-faisabilite-pour-des-projets-de-methanisation> ↗



## Travaux de réalisation d'un projet de méthanisation

L'investissement nécessaire à la réalisation des projets de méthanisation peuvent bénéficier d'un soutien financier sous forme de subvention, pour les projets de méthanisation d'unités agricoles, industrielles, territoriales et sur station d'épuration. L'aide attribuée peut couvrir 20% du montant des travaux, avec un maximum de 750 000€.

Pour pouvoir bénéficier de la subvention, les projets doivent assurer un approvisionnement de substrat en provenance à 90% d'un territoire situé dans un rayon de 50 km. Le biogaz et le digestat devront être valorisés.



Plus de renseignements : <https://www.maregionsud.fr/vos-aides/detail/demande-de-subvention-pour-des-projets-de-methanisation> ↗